Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXVe ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — Centenaire du Père Girard (suite.) — Une leçon sur la pompe à feu. — Bilan géographique et historique de l'Europe en 1905 (suite.) — La Jeunesse prévoyante de Fribourg. — Programme du Vme arrondissement. — Gymnastique scolaire. — Conférence des instituteurs de la Glâne. — Chronique scolaire. — Avis.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le *Nord pédagogique et sténographique* constate que si nos élèves sont généralement peu polis, c'est parce que leur éducation dans la classe laisse à désirer. Or, apprendre aux enfants à être polis, c'est leur faire acquérir une charmante qualité ; c'est aussi leur donner une bonne opinion de l'école et des maîtres.

Voici les moyens préconisés par notre confrère pour atteindre ce but :

« Exiger un salut des enfants en arrivant et en partant, un remerciement pour un service rendu ; le rappeler quand des manquements se produisent.

Habituer les enfants à se lever à l'entrée d'une personne étrangère.

Veiller toujours et partout sur les manières et surtout sur le langage des enfants, car la correction du langage va de pair avec la politesse.

Habituer les enfants à reconnaître le plus léger service, la moindre prévenance de la part de leurs camarades.

Faire une petite leçon familière de politesse tous les samedis (dix minutes au plus) ; rédiger à l'avance le programme de ces leçons pour toute l'année.

Ne pas oublier qu'en cela, comme en beaucoup de choses, on obtient plus par la douceur et la persuasion que par la rudesse et la répression.

Ne pas perdre de vue que l'exemple du maître est la meilleure des leçons ».

***

Sous le titre : *Dictée de mémoire,* M. E. Marcant écrit dans le *Manuel général :*

... L'élève se dictant un texte à lui-même !

— Pourquoi pas ?

— Mais alors c'est l'histoire de l'enfant jouant aux cartes, seul, et toujours sûr de gagner.

— Non, pas tout à fait. On a déjà recommandé un grand nombre de moyens pour empêcher les enfants de faire des fautes dans une dictée ; en voici un autre :

Les psychologues ont noté que le souvenir d'un mot est en réalité formé de quatre sortes de souvenirs, suivant les types de mémoire : le souvenir visuel, le souvenir auditif, le souvenir graphique et le souvenir d'articulation.

L'orthographe d'un mot, son image, n'est bien fixée dans l'esprit que lorsque les quatre catégories de souvenirs sont réunis. Servons-nous de cette donnée psychologique pour l'enseignement de l'orthographe. C'est ainsi que l'on préconise l'écriture du texte au tableau, la dictée d'un morceau lu et expliqué précédemment, la dictée d'un texte déjà dicté, etc. Dans tous les cas, ce que l'on veut éviter est de poser des énigmes aux enfants en voulant leur faire écrire des mots dont l'orthographe leur est inconnue.

Alors un morceau de récitation, ayant été étudié et récité, peut aussi servir de texte de dictée, mais avec cette différence que le maître se borne à indiquer le texte sans dicter lui-même. L'enfant écrit ce qu'il a récité ; il se donne réellement une dictée. Il écrit ce qu'il sait : les mots ont été entendus, ont été vus, ont été prononcés. En relisant son travail, l'élève verra les mots mal orthographiés, il s'apercevra des lacunes, et il

corrigera toutes les fautes : d'ailleurs, le maître pourra distribuer les livres pour aider à la correction.

Cette dictée peut se faire en classe, pendant que le maître s'occupe des élèves d'un autre cours. Elle peut se faire aussi dans la famille.

Une dictée de mémoire est profitable si elle est courte. Cinq ou six lignes de texte suffisent. On épargne ainsi toute fatigue à l'élève et on ne le rebute pas par un trop long travail.

CENTENAIRE DU PÈRE GIRARD

(Suite.)

Fête des enfants.

La fête se prolonge : c'est le tour des écoliers qui, le cœur débordant de joie, vont cueillir des lauriers, fruits de leur assiduité au travail. Après un cortège dans la ville, aux accompagnements de la fanfare, la gent écolière se groupe sur la place de Notre-Dame, en face de la statue de celui dont nous honorons la mémoire. Un hymne de circonstance [1], dont la mélodie est due à M. Galley, le distingué maître de musique, retentit et proclame l'universelle admiration de Fribourg pour le Père Girard. De dessus son piédestal, on dirait qu'il préside lui-même à cette touchante manifestation... qu'il est heureux de se retrouver au milieu de tant d'enfants !

Puis M. Romain Weck, président de la Commission scolaire, prononce l'allocution suivante :

« CHERS ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES
DE LA VILLE DE FRIBOURG,

Le 23 juillet 1860, un cortège, formé des autorités cantonales et communales, des Révérends Pères Cordeliers, des parents et anciens élèves du Père Girard, des enfants des écoles, après avoir parcouru les principales rues de la ville de Fribourg, qui avait revêtu ses habits de fête, vint faire cercle autour de ce monument et applaudir les paroles d'admiration enthousiaste et de vive et profonde reconnaissance que prononcèrent dans la circonstance, le distingué directeur de l'Instruction publique, M. Charles de Riaz, et l'illustre historien, M. Daguet. Et

[1] Paroles de M. Auguste Schorderet, publiées dans le N° 14 du *Bulletin* de 1905.